

ENQUETE AUPRES DES ELEVES DE 3^{ème} ET DE PREPARATION
AUX C.E.P., C.A.P. et B.E.P. dans L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES



Présentation résumée des premiers résultats

S O M M A I R E

PRESENTATION DE L'ETUDE	P. 1
REMARQUES PRELIMINAIRES SUR LA METHODE UTILISEE	P. 2
RESULTATS DE L'ENQUETE REALISEE PAR LES CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION	P. 7
PREAMBULE : Objectif et déroulement de l'enquête	P. 7
 <u>CHAPITRE I</u>	
Caractéristiques générales de la population	P. 9
 <u>CHAPITRE II</u>	
L'affectation des élèves entre les différentes sections	P. 10
 <u>CHAPITRE III</u>	
L'affectation des élèves entre les différents établissements	P. 18
 <u>CHAPITRE IV</u>	
Composition sociale des classes et des sections	P. 20
 <u>CHAPITRE V</u>	
Perception de l'avenir et attitudes à l'égard de la région	P. 26
 <u>CHAPITRE VI</u>	
Les projets professionnels	P. 30
 <u>CHAPITRE VII</u>	
Orientation souhaitée l'an prochain	P. 38
 <u>REMARQUES FINALES</u>	 P. 40

PRESENTATION DE L'ETUDE

L'étude dont on va lire une présentation des premiers résultats est née de la rencontre de plusieurs attentes.

La complexité des problèmes naissant de la disparition progressive des mines et de la transformation radicale de la Sidérurgie a déjà suscité beaucoup d'études et de réflexions dans le cadre de la Commission du S.D.A.U. (1) et du P.M.E. (2).

Tout particulièrement, le groupe de travail de l'Emploi et du Développement Economique a cherché à élucider un certain nombre de problèmes en partant de la constatation que les méthodes de prévision et de planification habituelles étaient inopérantes ; ces méthodes consistent en effet à prévoir des équipements en fonction d'un avenir considéré comme relativement certain ; dans le cadre d'une région en évolution profonde comme c'est le cas dans l'arrondissement de VALENCIENNES, ces méthodes ne peuvent donner aucun résultat satisfaisant.

Bien plus, la réalisation d'infrastructures nouvelles puissantes, alors que l'on constate un certain nombre de handicaps liés à la faible qualification locale, ne peut entraîner d'elle-même que l'arrivée d'industries donnant des emplois peu qualifiés ; par qui ces emplois seront-ils utilisés ? Le mode de disparition des emplois atteint par l'évolution technique se fait sans licenciement (mise à la retraite anticipée, non remplacement des départs "naturels", etc...). Quant aux jeunes à propos de qui s'exprime l'inquiétude ressentie, ils n'attendent pas ce genre d'emplois qui ne sont donc pas susceptible de réduire les migrations. Au contraire, on doit s'attendre à un renforcement des handicaps et à une augmentation de l'immigration des travailleurs étrangers.

Toutes les personnes concernées par ces problèmes difficiles attachent la plus grande importance à la définition d'une politique de formation. Mais, pour définir une telle politique, il est nécessaire de bien comprendre ce qui détermine le niveau scolaire et l'orientation, quels sont les projets des jeunes à l'égard de la région, par rapport à l'avenir, leurs attitudes à l'égard des différents métiers qui leur sont offerts et en particulier par rapport aux métiers de l'industrie. Il faut définir également de quelles informations les jeunes ont besoin pour comprendre et s'orienter.

Il se trouve que dans l'arrondissement de VALENCIENNES, en particulier dans le groupe de travail de l'Emploi et du Développement Economique, un grand désir de relier la formation des jeunes et l'insertion dans la vie, c'est-à-dire le souci de comprendre l'environnement économique local, a permis un travail en commun entre le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Equipement, en tant que rapporteur de la Commission locale du S.D.A.U. et du P.M.E.

(1) S.D.A.U. : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

(2) P.M.E. : Plan de Modernisation et d'Equipement

L'enquête présentée ici a été préparée conjointement par les centres d'Information et d'Orientation de Valenciennes, Denain et St-Amand, et par le Groupe d'Etudes et de Programmation du Ministère de l'Equipement à Valenciennes.

Elle a été réalisée entre Octobre et Décembre 1972. Tous les élèves de l'arrondissement scolarisés en classe de 3ème, de préparation au C.A.P., de préparation au B.E.P. et de préparation au C.E.P. des établissements publics ou privés ont rempli un questionnaire portant sur leur environnement familial (profession du père et de la mère, nombre d'enfants, lieu de résidence, conditions matérielles du travail scolaire, nationalité, lieu de naissance des parents et de l'élève, etc...) sur leur perception de l'avenir, sur leurs projets (projets professionnels, désir de quitter la région, métier idéal, appréciation des différents métiers, etc...) sur l'orientation qu'ils souhaitaient à la rentrée 1973 et sur leur niveau d'information concernant les différents métiers et les débouchés professionnels.

Le présent document met en relief les résultats chiffrés les plus importants et en dégage la signification immédiate; leur interprétation a fait l'objet d'une réflexion collective ultérieure.

Disons encore que le travail d'enquête a donné un matériau qui mérite d'être analysé en profondeur et dont les enseignements resteront valables plusieurs années.

Notre effort a consisté à mettre en évidence, d'une façon aussi rigoureuse que possible des ordres de grandeurs, des relations qui constituent des réponses à quelques questions essentielles. Ces éléments de fait dont il est indispensable de tenir compte et qui constituent l'essentiel des résultats repris dans notre travail ne donnent pas cependant d'orientation sur les tâches à accomplir. Celles-ci ne peuvent être déterminées et décidées que par ceux qui en ont la responsabilité. Mais nous pensons que les éléments d'analyse qui sont ainsi mis en évidence permettront à chacun et à son niveau, d'avoir des actions plus adaptées aux buts poursuivis.

REMARQUE PRELIMINAIRE SUR LA METHODE UTILISEE

L'enquête fournit des éléments de réflexion précis à partir de données chiffrées et des relations qui s'établissent entre ces données.

Il importe de bien comprendre la portée et les limites de la méthode utilisée. Qu'entend-on, par exemple, par "causes" du retard scolaire ou "explication" de l'affectation des élèves entre les différentes sections de l'enseignement général et de l'enseignement technique ?

.../...

La méthode utilisée consiste à mettre en relation l'affectation d'un élève dans une section avec un certain nombre de "variables" (profession des parents, origine nationale, sexe, nombre d'enfants dans la famille...) dont on présume qu'elles ont une certaine "influence" sur les résultats scolaires ou qu'elles sont les indicateurs de phénomène influençant les résultats scolaires. Dans ce type d'analyse, le problème est de déceler une influence, d'en reconnaître le sens et d'en mesurer l'intensité.

1.- Mise en relation des variables.-

On constate que 70% des enfants de cadres supérieurs et 15% des enfants de mineurs sont en section I, en moyenne, et que, d'une façon générale le taux d'élèves dans cette section varie avec l'origine sociale des élèves. Dès lors que les effectifs d'enfants de chaque origine sociale sont suffisamment importants l'ampleur des écarts ainsi observés permet d'affirmer qu'il y a "une relation entre origine sociale et affectation". C'est donc que l'origine sociale "influence probablement" les résultats scolaires (l'affectation étant en grande partie fonction des résultats scolaires obtenus dans le primaire) mais on ignore la manière dont l'origine sociale influence effectivement ces résultats et on peut imaginer un grand nombre de mécanismes rendant compte de cette influence : conditions de vie, obstacles culturels, attention portée par les parents au travail scolaire de leurs enfants, scolarisation en maternelle, etc... Il n'est pas indifférent que ce soit un mécanisme plutôt qu'un autre qui prévale, dès l'instant où on voudrait remédier aux inégalités constatées.

2.- Variables liées.-

Pour progresser dans la compréhension des déterminants de l'affectation dans les différentes sections on peut ainsi mettre en relation le choix de la section avec différents facteurs susceptibles de l'influencer. Par exemple, avec la nationalité de l'élève, avec le travail de la mère, avec le nombre d'enfants dans la famille. On vérifiera ainsi qu'il y a une relation entre chacun de ces facteurs pris séparément et le type d'affectation. Mais cela ne fait pas progresser car, dès l'instant où tous ces facteurs sont liés entre eux et liés à l'origine sociale, l'existence d'une relation entre origine sociale et affectation a toutes les chances de s'accompagner de relations semblables entre les autres facteurs et le retard scolaire.

Pour/la prise en compte de nouveaux facteurs ^{que} apporte quelque chose de plus à l'analyse, il faut que ces facteurs soient introduits successivement et non séparément.

Par exemple, puisque la taille moyenne des familles varie avec l'origine sociale des familles et leur origine nationale on regardera si, à origine sociale et origine nationale fixées, la fréquence de l'affectation dans une section donnée varie encore avec la taille de la famille.

.../...

3.- Ordre d'introduction des variables.-

Les différents facteurs ou variables étudiés ne doivent pas être introduite dans n'importe quel ordre. Il n'est pas équivalent d'introduire d'abord l'origine sociale puis le nombre d'enfants dans la famille ou l'inverse. Dans le premier cas, cela revient à dire : l'origine sociale agit d'abord, de manière probablement complexe, en conditionnant le niveau culturel, l'origine nationale, la formation de la mère, l'ouverture sur l'extérieur, l'attitude à l'égard de l'avenir et le nombre d'enfants ; mais à l'intérieur d'un groupe social donné il existe des différences, attestées, par le nombre d'enfants qui manifeste des différences d'attitudes à l'égard de l'avenir et qui implique des conditions de vie différentes et ces différences se traduisent dans les résultats scolaires des enfants. Dans le second cas, cela revient à dire : le nombre d'enfants agit d'abord, notamment parce qu'il manifeste des différences d'attitude à l'égard de l'avenir et qu'il influence les conditions de vie, l'épanouissement affectif de l'enfant et l'origine sociale des parents ; mais, à l'intérieur des familles de taille donnée, il existe des différences, attestées par l'origine sociale, qui influencent les résultats scolaires.

Le premier raisonnement est plus sensé que le second car c'est l'origine sociale qui influence le nombre d'enfants et non l'inverse.

C'est une succession de raisonnements de ce type qui permet de construire l'ordre d'introduction des différents facteurs. Ces raisonnements ne sont pas un exercice de logique pure mais une réflexion sur la société. Le plus souvent, comme dans l'exemple précédent, il n'y a guère d'hésitations à avoir quant à l'ordre d'introduction ; l'ordre est indifférent lorsque les facteurs sont indépendants l'un de l'autre ; enfin, dans certains cas on peut hésiter sur l'ordre le plus légitime.

Par exemple, faut-il introduire le travail de la mère d'abord, ou le nombre d'enfants d'abord ?

L'ordre d'introduction des variables, finalement adopté, est le suivant :

Enquête C.I.O.

- 1.- Classe sociale
- 2.- Origine nationale
- 3.- Nombre d'enfants
- 4.- Travail de la mère
- 5.- Sexe
- 6.- Projets professionnels

4.- Nécessité d'une mesure synthétique de l'influence.-

Chaque fois qu'on introduit un nouveau facteur on divise chaque groupe d'élèves en autant de sous-groupes que le facteur a de modalités. S'agissant du travail de la mère, on distinguera par exemple, dans chaque groupe caractérisé par l'origine sociale des enfants et par leur origine nationale, deux sous-groupes : les enfants dont la mère travaille et les enfants dont la mère ne travaille pas. Après introduction successive de six facteurs on a ainsi distingué dans la population initiale plus de 2.500 "cas" différents, certains cas ne correspondant à aucun élève, d'autres cas correspondant à des groupes importants.

On ne peut donc pas étudier facilement l'influence des derniers facteurs en comparant le pourcentage d'enfants en retard dans ces 2.500 cas. D'une part, parce qu'il est matériellement impossible de comparer tous ces groupes, d'autre part parce que les effectifs sont souvent trop faibles pour que les différences observées aient statistiquement un sens : les différences peuvent être attribuées au hasard.

Il faut donc à la fois étudier de manière détaillée les groupes plus importants et disposer d'indices synthétiques permettant de caractériser le sens et l'ampleur de "l'influence" des différents facteurs introduits. La méthode mise au point (1) pour l'exploitation de cette enquête s'est assignée ces deux objectifs.

5.- Sens de l'influence.-

On peut très bien imaginer qu'un même facteur n'ait pas la même influence dans tous les cas. Par exemple, que le nombre d'enfants dans la famille ou le travail de la mère ait une influence différente selon qu'il s'agit d'une famille de cadres supérieurs ou de mineurs.

Les indices synthétiques, appelés "rangs pondérés", permettent de caractériser le sens de l'influence (effet favorable ou effet défavorable de telle modalité du facteur sur les résultats scolaires) et de dire si les inversions sont nombreuses ou pas. Ces indications sont d'autant plus précieuses que les effectifs de chaque groupe sont faibles car la donnée du rang pondéré permet de s'affranchir en partie de l'influence du hasard.

6.- Ampleur de l'influence.-

Mesurer l'ampleur de l'influence d'un facteur nouvellement introduit consiste à dire si l'introduction de ce nouveau facteur a permis de "beaucoup mieux expliquer" l'orientation dans telle ou telle section ou pas.

On a construit à cet effet un indice synthétique appelé "pouvoir explicatif" du facteur introduit. C'est ce pouvoir explicatif qui permet de donner un sens rigoureux à la notion intuitive d'ampleur de l'influence.

Dans l'exposé qui suit nous commencerons donc toujours par comparer les pouvoirs explicatifs des différents facteurs. Ces pouvoirs explicatifs sont des nombres sans dimension : quand on dit "pouvoir explicatif de 40" on ne dit pas 40 quoi. Mais on peut dire que le pouvoir explicatif de 40 est le double du pouvoir explicatif de 20.

(1) Le G.E.P. de Valenciennes (Ministère de l'Équipement 8-12 Boulevard Carpeaux 59322 - VALENCIENNES) procurera à ceux qui le désirent un exposé détaillé de la méthode.

P. CALAME : Principes et mode d'emploi de la technique d'exploitation en arbre - Février 1973.

7.- Limites de la méthode.-

Les expressions "explication", "influence", "cause" qui sont utilisées dans le texte ne doivent pas faire illusion. Il s'est agi toujours d'étudier des relations aussi précises, aussi incontestables et aussi mesurables que possible entre des données chiffrées.

Nous sommes convaincus que ces relations constituent une aide précieuse pour quiconque veut réfléchir aux mécanismes effectifs déterminant les résultats et l'orientation scolaire des enfants de l'arrondissement car elles mettent sur la piste des mécanismes fondamentaux et elles en disqualifient d'autres auxquels on aurait pu être tenté d'accorder une grande importance.

Au terme de l'analyse, on ne peut plus faire comme si ces relations, leur sens et leur ampleur n'existaient pas. Mais... ces relations restent elles-mêmes à expliquer.

RESULTATS DE L'ENQUETE REALISEE PAR LES CENTRES D'INFORMATION & D'ORIENTATION

I.- Objectifs et déroulement de l'enquête -

1 - Cette enquête constitue un cas exemplaire de collaboration entre Administrations différentes : le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de l'Equipement. L'idée de mener une telle enquête est née de la rencontre de ces deux Administrations autour de préoccupations communes : le Ministère de l'Equipement fournissait, à partir de l'établissement du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme, un support technique à la réflexion des différents responsables de l'arrondissement sur l'avenir économique et social de la région. Or, l'importance de la formation des jeunes, dans cet avenir, était évidente pour tous les responsables. L'Education Nationale, de son côté, se préoccupait des relations entre la formation des jeunes et leur insertion dans la vie active.

Les délais de réalisation et d'exploitation de l'enquête ont été exceptionnellement brefs grâce à la mise en commun des moyens des deux Administrations. Le principe de l'enquête a été retenu en Septembre ; l'enquête a touché plus de 6.000 élèves ; les premiers résultats sortaient le 15 Janvier 1973.

Dès l'origine, il a paru nécessaire que les chefs d'établissements se sentent concernés par une enquête où ils étaient mis à contribution et qui était susceptible de leur fournir des renseignements très précieux pour leur action quotidienne. Plusieurs réunions furent donc organisées pour exposer à tous les chefs d'établissements de l'enseignement général et de l'enseignement technique, du public et du privé, le projet de questionnaire qui subit, en fonction de leurs remarques, une série de remaniements de fond et de forme.

2 - A l'occasion du passage du questionnaire, une attente très intense se manifesta tant chez les professeurs principaux que chez les élèves, les uns et les autres se montrant très désireux d'obtenir, au plus vite, les résultats. Chacun s'accorda à noter le sérieux général avec lequel les élèves, dans leur immense majorité, ont répondu au questionnaire. Interrogés sur leur vie quotidienne, sur leurs parents, sur leurs projets et leurs rêves, les élèves se sont sentis directement concernés.

Les professeurs, quant à eux, se posent quantité de questions sur ce que sont leurs élèves, sur l'avenir de l'arrondissement, sur les possibilités de conseiller leurs élèves de manière efficace dans leur orientation et l'enquête leur a paru, en général, un outil très utile pour chercher des réponses à ces questions.

3 - Les enseignements que l'on peut tirer d'une telle enquête ne seront pas valables pour cette seule année scolaire ; portant sur des données globales, ils doivent peu à la conjoncture et ne seront donc pas périmés du jour au lendemain. On peut donc envisager une double exploitation des résultats :

.../...

. une exploitation rapide pour répondre aux nombreuses attentes suscitées chez les chefs d'établissements, les professeurs et les élèves ;

. une exploitation plus en profondeur pour aider les Centres d'Orientalion et les Professeurs à préparer les futures entrées scolaires et permettre d'approfondir la réflexion sur l'avenir de l'arrondissement.

4 - Le groupe de travail sur l'Emploi et le Développement Economique, composé de responsables économiques, administratifs et politiques de l'arrondissement s'interrogeait sur le devenir professionnel des jeunes de la région, sur leur attitude à l'égard des métiers industriels, à l'égard de l'arrondissement, sur leur orientation scolaire actuelle, en un mot sur tout ce qui déterminerait la qualification future et la mobilité géographique de ces jeunes donc l'avenir économique et social de l'arrondissement. Les centres d'Information et d'Orientalion quant à eux étaient désireux de disposer de données précises tant sur les élèves que sur les réalités économiques de la région pour assurer une orientation plus efficace.

Les objectifs de l'enquête ont été présentés de manière plus précise dans un autre document. Le questionnaire a été construit pour satisfaire au mieux ces objectifs.

5 - Le questionnaire était fort détaillé et comportait un certain nombre de questions ouvertes. Eu égard à l'urgence et aux moyens disponibles, l'ensemble des données collectées n'a pu être exploité d'un seul coup.

Pour cette première exploitation, on a retenu en priorité les résultats susceptibles d'aider les Centres d'Orientalion dans leur travail quotidien et apportant les renseignements les plus indispensables au groupe de travail, concernant l'orientation actuelle des jeunes, leur attitude à l'égard de la région et leurs projets professionnels. On a donc mis l'accent sur tout ce qui pouvait caractériser les relations entre l'Education Nationale et son environnement économique et social.

Les résultats présentés ont été volontairement peu interprétés jusqu'à présent car l'interprétation doit résulter d'un effort de réflexion collectif. Cet effort pourrait être fait dans le cadre d'un groupe de travail de l'enseignement.

6 - Nous suivrons, dans ce texte, le plan ci-dessous :

- .Chapitre I : Caractéristiques générales de la population
- .Chapitre II : L'affectation des élèves entre les différentes sections.
- .Chapitre III : L'affectation des élèves entre les différents établissements.
- .Chapitre IV : Composition sociale des classes et des sections ; différence entre enseignement public et enseignement privé.
- .Chapitre V : Attitudes à l'égard de la région et à l'égard de l'avenir.
- .Chapitre VI : Projets professionnels.
- .Chapitre VII : Orientalion.

CHAPITRE I

CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA POPULATION

1 - 6.342 élèves ont été saisis par l'enquête. Ils se répartissent de la manière suivante :

. entre enseignement public et enseignement privé :

84% dans l'enseignement public, 16% dans l'enseignement privé dont 11% dans l'enseignement privé confessionnel et 5% dans l'enseignement privé non confessionnel.

. Entre enseignement général et enseignement technique :

69% dans l'enseignement général avec la répartition suivante : 16% dans des C.E.S. insérés dans les lycées, 70% dans des C.E.S. indépendants, 15% en C.E.G. 31% dans l'enseignement technique ce qui représente un pourcentage important mais surévalué du fait que l'on a inclus dans l'enquête des élèves de préparation au C.E.P, au C.A.P. et au B.E.P. ce qui correspond à des tranches d'âge différentes. Les élèves de l'enseignement technique se répartissent de la manière suivante : 13% préparent un C.E.P, 61% préparent un C.A.P, 26% un B.E.P. Les classes de préparation au C.E.P. et au B.E.P. constituent donc dans l'arrondissement des effectifs non négligeables.

2 - 5% seulement des élèves sont étrangers. Par contre, le père de 18% d'entre eux est né hors de France. Cette différence résulte des vagues migratoires qui se sont succédées dans l'arrondissement.

3 - La répartition par catégories socio-professionnelles donne les résultats globaux suivants : les enfants d'ouvriers, de mineurs et de retraités représentent un peu moins de 60% du total et les enfants de cadres supérieurs ou moyens plus de 15%.

Il faut tenir compte dans l'analyse de ces chiffres du fait qu'un certain nombre d'enfants appartenant à des catégories socio-professionnelles défavorisés du point de vue des résultats scolaires ont quitté l'école à 16 ans avant d'atteindre le niveau de 3ème.

4 - 16% des mères travaillent, soit un taux voisin du taux constaté lors du recensement pour l'ensemble de l'arrondissement.

.../...

CHAPITRE II

L'AFFECTION DES ELEVES ENTRE LES DIFFERENTES SECTIONS

1 - Pour comprendre les relations existant entre la structure sociale actuelle de l'arrondissement et la structure socio-professionnelle future des jeunes qui en sont issus, il est indispensable de s'interroger sur les déterminants sociaux et familiaux de l'affectation des élèves entre les différentes sections. On a mis en parallèle l'affectation des élèves en section 1, en section 2 et en section pratique des C.E.S. d'une part, et en classe de préparation au C.A.P. d'autre part. Les classes de préparation aux C.E.P. et B.E.P. ont été exclues de l'analyse, car elles ne sont pas comparables aux précédentes.

Dans l'analyse, c'est le pourcentage d'élèves d'un groupe donné dans une section donnée qui constitue la variable à expliquer.

2 - Les résultats obtenus viennent corroborer des choses que l'on savait déjà à savoir : que les caractéristiques sociales et familiales jouent un rôle déterminant dans l'affectation des élèves aux différentes sections. Mais le poids des différentes variables n'est pas le même pour toutes les sections et ces différences nous permettent de bien comprendre la signification, le recrutement et la spécificité de chacune des sections.

Présentation des variables et de leur pouvoir explicatif

Il s'agit du tableau ci-après :

Les six premières lignes reprennent les six variables introduites dans l'analyse : catégories socio-professionnelles, pays de naissance du père, nombre d'enfants, travail de la mère, sexe et projets professionnels des parents. Dans le questionnaire on demandait en effet aux élèves de noter le métier que leurs parents auraient aimé qu'ils exercent plus tard. Ce sont les réponses à cette question qui sont appelées "projets des parents".

Les parents exprimant une volonté de promotion sociale ont, en général, un projet professionnel assez affirmé pour leurs enfants. A l'inverse, le projet formulé par les parents s'adapte aux "réalités", c'est-à-dire, en l'occurrence, aux résultats scolaires de l'enfant. Le projet des parents a donc, dans l'analyse de l'affectation des élèves aux différentes sections, un statut à part : on ne peut pas affirmer qu'un projet ambitieux induit de bons résultats scolaires : c'est plutôt la relation inverse qui est intense. C'est pourquoi, dans le tableau, le pouvoir explicatif des projets des parents a été séparé des autres.

.../...

La septième ligne du tableau donne le total du pouvoir explicatif des cinq premières variables, c'est-à-dire des plus intéressantes. De grandes différences apparaissent ici d'une section à l'autre et deux groupes se forment : d'un côté, la section 1 et la section pratique avec de forts pouvoirs explicatifs, respectivement 85 et 100. De l'autre, la section 2 et les classes de préparation au C.A.P. avec de faibles pouvoirs explicatifs, respectivement 36 et 39. Ce qui signifie que les 5 variables introduites "rendent bien compte" de l'affectation des élèves dans les sections 1 et pratique, mais beaucoup moins bien de l'affectation des élèves dans les sections 2 et C.A.P.

Niveau	Nom de la variable	Pouvoir explicatif des variables			
		Section 1	Section 2	Section pratique	C.A.P.
1	Catégories socio-professionnelles	46	5	26	11
2	Pays de naissance du père	3	2	7	2
3	Nombre d'enfants	15	11	52	5
4	Travail de la mère	9	6	7	5
5	Sexe	12	12	8	16
6	Projet des parents	57	45	86	39
	Total de 1 à 5.....	85	36	100	39
	Total de 1 à 6.....	142	81	186	78

L'origine sociale des élèves est surtout déterminante pour l'entrée en section I.

En section 1 c'est la catégorie socio-professionnelle qui a le plus fort pouvoir explicatif : 46 ; l'affectation dans cette section est donc fortement déterminée par l'origine sociale des élèves. Le pourcentage d'élèves en section 1 décroît d'ailleurs régulièrement lorsque l'on passe des cadres supérieurs (70%) aux mineurs (15%).

.../...

- . L'origine sociale des élèves reste assez déterminante pour l'entrée en section pratique.

En section pratique, le pouvoir explicatif de la catégorie socio-professionnelle, quoique sensiblement inférieur au pouvoir explicatif de cette variable en section 1, reste élevé : 26. On rencontre dans cette section 0,3% des enfants des cadres supérieurs, mais plus de 25% des enfants de mineurs.

- . L'origine sociale est peu déterminante pour l'entrée en section 2.

La catégorie socio-professionnelle est en effet très faiblement explicative : pouvoir explicatif de 5 ; le pourcentage d'élèves en section 2 varie dans des proportions modestes d'une catégorie socio-professionnelle à l'autre et les pourcentages les plus élevés sont obtenus dans les catégories moyennes :

36,68% pour les commerçants et artisans, contre
21,23% pour les cadres supérieurs et
22,16% pour les mineurs.

- . La hiérarchie sociale se lit donc de manière très claire en section 1. et en section pratique.

Les cadres supérieurs se situant au sommet de la hiérarchie et les mineurs au bas de la hiérarchie, nettement après les ouvriers spécialisés.

- . L'origine sociale est également peu déterminante pour l'entrée en classe de préparation au C.A.P.

Le pouvoir explicatif de l'origine sociale est 11 (intermédiaire entre section 2 et section pratique).

L'évolution des pourcentages d'enfants en C.A.P. varie comme en section pratique : de 4% pour les enfants de cadres supérieurs jusqu'à 19% pour les enfants de mineurs.

Mais le clivage entre professions manuelles et professions non manuelles est beaucoup moins net qu'en section pratique. Le pourcentage d'enfants d'employés en classe de préparation en C.A.P. est très voisin de celui des enfants d'ouvriers.

Les élèves d'origine étrangère réussissent aussi bien et parfois mieux que les élèves d'origine française.

Le pays de naissance du père a, dans toutes les sections, une influence relativement modeste parce que le pourcentage d'enfants d'origine étrangère est assez faible (18% en moyenne mais près de 40% des enfants de mineurs et 2,5% des enfants de cadres supérieurs) et parce que la répartition des élèves d'une même origine sociale entre les différentes sections dépend peu de leur origine nationale.

A origine sociale donnée la proportion d'enfants d'origine polonaise, belge ou italienne en section 1 et en classe de préparation au C.A.P. est souvent plus élevée que les proportions d'enfants d'origine française dans les mêmes sections. C'est l'inverse qui s'observe en section pratique. Ainsi au niveau de l'enseignement secondaire, les minorités étrangères présentes depuis assez longtemps dans l'arrondissement ont, à origine sociale donnée, de meilleurs résultats scolaires que les autres. Le handicap des enfants d'origine méditerranéenne ou maghrébine n'est pas non plus très sensible : les enfants sont nettement moins nombreux en classe de préparation au C.A.P. mais, dans les autres sections, ils obtiennent souvent des résultats comparables aux Français.

L'origine étrangère ne constitue donc pas un handicap très sérieux du point de vue des résultats scolaires. D'autres facteurs viennent compenser largement le handicap culturel de départ.

La taille de la famille joue un rôle capital, surtout en ce qui concerne la section pratique.

Le nombre d'enfants dans la famille a une grande influence sur les résultats scolaires. Moins les familles sont nombreuses, mieux les enfants réussissent. C'est surtout en section pratique que le nombre d'enfants dans la famille s'avère absolument déterminant. Le pouvoir explicatif y est de 52, soit le double du pouvoir explicatif de la catégorie socio-professionnelle dans cette même section : c'est-à-dire que le nombre d'enfants dans la famille détermine de manière beaucoup plus impérieuse encore que l'origine sociale, la présence ou la non présence d'élèves dans cette section. Quelques chiffres illustreront l'ampleur du phénomène. Dans les familles de moins de 2 enfants, près de 34% des enfants de mineurs sont en section 1 : dans ces petites familles, qui constituent pour les mineurs des exceptions (16,6% seulement des familles comptent 1 ou 2 enfants), les enfants de mineurs ont des résultats scolaires presque aussi bons que les ouvriers qualifiés et même que les employés. Par contre, dans les familles de plus de 5 enfants, soit près de la moitié des familles de mineurs, seuls 5,5% des enfants de mineurs sont en section 1. Si l'on regarde maintenant le pourcentage d'enfants en section pratique, on s'aperçoit que pour toutes les catégories sociales (à l'exception des cadres supérieurs pour lesquels aucun enfant pratiquement n'est en section pratique) le pourcentage d'enfants en section pratique est 5 fois plus élevé dans les familles de plus de 7 enfants que dans les familles de moins de 5 enfants ! Par exemple, pour les mineurs et les ouvriers spécialisés, 11% environ des enfants de familles de moins de 5 enfants sont en section pratique contre pratiquement 50% pour les familles de plus de 7 enfants (plus du quart des enfants de mineurs appartiennent d'ailleurs à des familles de plus de 7 enfants). Au vu de ces résultats, on peut donc véritablement parler d'une polarisation faible des enfants de familles peu nombreuses vers la section 1 et d'une polarisation forte des enfants de familles très nombreuses vers la section pratique.

La section 2 est une section composite résultant d'influences contradictoires.

Le phénomène, de nouveau, s'avère plus complexe en classe de préparation au C.A.P. et surtout en section 2. En effet, ces sections sont des sections intermédiaires et donc nettement composites. Pour tout facteur influençant les résultats scolaires, le pourcentage maximum d'élèves en section 2 est atteint pour la valeur "moyenne" de ces facteurs. La C.S.P. ayant une influence, le pourcentage maximum est atteint pour les C.S.P. "moyennes" ; le nombre d'enfants ayant une influence, le pourcentage maximum est atteint pour les familles de taille "moyenne", etc...

Lorsque plusieurs facteurs se combinent, par exemple la C.S.P. et le nombre d'enfants, le pourcentage maximum d'enfants en section 2 sera obtenu soit pour des C.S.P. moyennes et des familles de taille moyenne, soit pour des C.S.P. supérieures et des familles de grande taille "premier facteur favorable, deuxième facteur défavorable", soit pour des C.S.P. inférieures et des familles de petite taille "premier facteur défavorable, deuxième facteur favorable". D'où la complexité apparente de l'influence de chaque variable introduite sur le pourcentage d'enfants en section 2.

On peut donner une autre illustration à ce phénomène. D'une commune à l'autre, le pourcentage d'enfants d'origine sociale donnée dans les différentes sections, varie. Nous avons étudié ces variations. Lorsqu'il s'agit de cadres supérieurs, les variations du pourcentage d'enfants en section 1 et en section 2 se compensent pratiquement : lorsque dans une commune il y a moins d'enfants de cadres supérieurs en section 1, c'est qu'ils sont en section 2 et vice-versa. A l'inverse, pour les enfants d'ouvriers et de mineurs, ce sont les pourcentages en section 2 et en section pratique qui ont tendance à se compenser : lorsque le pourcentage d'enfants en section pratique est plus faible, le pourcentage d'enfants en section 2 augmente, et vice-versa. La section 2 intervient dans tous les cas comme l'un des pôles de la substitution, mais l'autre pôle est la section 1 pour les C.S.P. supérieures et la section pratique pour les C.S.P. inférieures.

Le fait que la mère travaille influence souvent favorablement les résultats scolaires.

Revenons au tableau des pouvoirs explicatifs. Le pouvoir explicatif du travail de la mère n'est jamais très important. Il varie de 9 à 5 suivant les sections, le maximum étant atteint pour la section 1. Comme pour le pays de naissance du père, le faible taux d'activité féminin explique en partie la faiblesse du pouvoir explicatif. Ce qui est remarquable c'est le sens de l'influence du travail de la mère. En section 1, le pourcentage d'enfants est plus élevé, quels que soient l'origine sociale des élèves et le nombre d'enfants dans la famille quand la mère travaille. A l'inverse, en section pratique, quels que soient l'origine sociale et le nombre d'enfants dans la famille, le pourcentage d'enfants dans la section est moins élevé lorsque la mère travaille. On doit donc en conclure que le travail de la mère, à toutes choses égales, par ailleurs (à savoir l'origine sociale, le pays de naissance du père et le nombre d'enfants dans la famille) a une influence favorable sur les résultats scolaires des enfants. Les écarts observés ne sont pas très significatifs car les effectifs d'élèves d'origine sociale et d'origine nationale données, dont le nombre d'enfants dans la famille est fixé et dont la mère travaille, sont souvent relativement peu nombreux. C'est la régularité du phénomène qui permet d'affirmer de

manière indiscutable l'effet du travail de la mère. Effet d'autant plus remarquable qu'il va à l'encontre de bon nombre d'idées reçues. Comment interpréter ce résultat ? A notre sens, il est cohérent avec l'influence du nombre d'enfants dans la famille : d'une manière générale, faible nombre d'enfants et travail de la mère témoignent d'une volonté de promotion sociale et d'une ouverture sur l'extérieur favorables à l'épanouissement intellectuel et à l'effort scolaire des enfants. On aurait pu imaginer que l'absence de la mère au foyer entraînerait des conséquences affectives ou une désorganisation de la vie quotidienne propres à nuire aux résultats scolaires des enfants. Ces inconvénients, s'ils existent, sont largement compensés -en ce qui concerne en tout cas le résultat scolaire- par d'autres avantages.

En section 2 et en C.A.P. ce sont parfois les enfants dont la mère travaille et parfois les enfants dont la mère ne travaille pas qui présentent les pourcentages les plus élevés. Le caractère intermédiaire de ces deux sections se trouve une fois de plus confirmé.

Les filles s'orientent, plus que les garçons, vers l'enseignement général et les études longues.

Dernière variable introduite, le sexe. Le pouvoir explicatif du sexe est relativement élevé en section 1, en section 2 et en classe de préparation au C.A.P. : respectivement 12, 12 et 16. L'affectation des élèves aux différentes sections varie de manière incontestable en fonction du sexe de l'élève, toutes choses égales par ailleurs une fois de plus.

On observe une tendance générale à orienter les filles plutôt vers l'enseignement général, notamment en sections 1 et 2, et les garçons plutôt vers l'enseignement technique. Le cas des ouvriers qualifiés est le plus frappant : en section 1, 19,4% des garçons, mais 27,3% des filles ; en section 2, 26,8% des garçons, mais 32,2% des filles ; au contraire, en technique, 38,65% des garçons, mais 27,9% seulement des filles. Cette différence d'orientation tient probablement à plusieurs facteurs : la faiblesse des débouchés féminins dans la région n'incite guère à faire faire des études professionnelles précises aux filles, les parents attachent moins d'importance à ce que la fille ait un métier très précis entre les mains, la culture générale paraissant, d'un certain point de vue, plus utile aux filles qu'aux garçons. Il est important de noter, que le déplacement vers l'enseignement général des filles par rapport aux garçons se fait en direction des sections 1 et 2 et non en direction des sections pratiques où les filles sont souvent moins nombreuses que les garçons. Ce phénomène se traduit d'ailleurs au niveau des projets professionnels : alors que bon nombre de parents pense, que leur fils sera ouvrier, seule une minorité de ces mêmes parents pense que leur fille sera ouvrière ou vendeuse. Il est difficile de mesurer pour l'instant les effets à long terme d'une telle distorsion entre les sexes, mais il ne faudrait pas en minimiser l'importance, notamment parce qu'elle pourrait accentuer le désir des filles de quitter la région, phénomène qui, comme en milieu rural, entraînerait à sa suite le départ des garçons.

Le "projet des parents" s'ajuste aux résultats scolaires des enfants.

Pour mettre en relation projet des parents et affectation dans les différentes sections, nous avons réparti les projets en trois catégories : parents envisageant pour leurs enfants une carrière de cadre supérieur ou d'enseignant, parents envisageant pour leurs enfants une carrière d'ouvrier et parents envisageant pour leurs enfants une autre carrière ou laissant l'enfant libre de son choix. Les "pouvoirs explicatifs" des projets des parents sont importants et atteignent même 86 pour la section pratique. Ceci ne doit pas être interprété comme une relation univoque de causalité, mais simplement comme la manifestation d'un ajustement très intense entre les résultats scolaires des enfants et les projets que formulent leurs parents à leur propos.

Le rang de naissance dans la famille n'influence pas l'affectation entre les différentes sections.

Nous n'avons pas constaté d'influence notable du rang de naissance d'un enfant dans sa famille sur ses résultats scolaires. Cela infirme, du moins localement, ce que d'autres études avaient suggéré ailleurs. Mais n'oublions pas que le pourcentage d'enfants dans une section d'un type donné n'est pas un indicateur parfait du niveau scolaire.

La structure par âge varie d'une section à l'autre.

La structure par âge diffère d'une section à l'autre. L'âge moyen augmente lorsque l'on passe de la section 1 à la section 2 puis à la section pratique, puis au C.E.P, puis au C.A.P., puis au B.E.P. La date de naissance médiane est le premier semestre 1958 en section 1, le deuxième semestre 1957 en section 2, le premier semestre 1957 en section 3, le premier semestre 1957 en section préparation au C.E.P, le premier semestre 1956 en préparation au C.A.P. et le premier semestre 1955 en préparation au B.E.P. Mais la dispersion des âges varie également d'une section à l'autre. C'est en section 2 que l'on relève l'étalement le plus net : 10% des élèves sont nés au premier semestre 1956 et près de 12% au deuxième semestre 1958. Au contraire, 85,5% des élèves de section pratique sont nés au cours de l'année 1957 ! Concentration paradoxale à première vue car il s'agit d'élèves ayant eu une scolarité perturbée mais qui s'explique bien à la réflexion. En effet, il y a peu d'élèves de plus de 16 ans en section pratique (le pourcentage d'élèves nés avant le 1er Janvier 1957 y est plus faible qu'en section 1) car elle n'offre guère de débouchés professionnels et les élèves qui s'y trouvent quittent l'école le jour de leurs 16 ans alors qu'en section 1 on trouve des élèves très en retard mais dont les parents tiennent à ce qu'ils poursuivent leurs études. Comme, d'autre part, tous les élèves de section pratique sont en retard, ils ont tout près de 16 ans. Cela confère à la section pratique une allure si particulière qu'on peut se demander si les élèves n'y progressent pas avant tout à "l'ancienneté", l'âge déterminant plus que le niveau scolaire le passage dans la classe supérieure.

Un quart des élèves seulement, a suivi depuis le CM 1, une scolarité "normale".

L'étude des cursus scolaires confirme ce que la structure par âge laisse présager. En section 1 des lycées, 48,4% des élèves n'ont jamais redoublé depuis la 8ème.

Ce pourcentage reste élevé en section 1 des C.E.S. : 42,1%. Au contraire, dans les sections 2 des lycées et des C.E.S, le pourcentage d'élèves n'ayant jamais redoublé depuis la 8ème tombe respectivement à 11,2 et 20,5%. Le cursus scolaire constitue donc à l'évidence un mode de sélection principal entre section 1 et section 2. Mais 39% des élèves de section 2 des C.E.G. n'ont jamais redoublé depuis la 8ème ce qui les apparente beaucoup plus aux sections 1 des lycées et des C.E.S. qu'aux sections 2 des mêmes établissements. Comment interpréter ce fait surprenant ? Ou bien il s'agit de "bons élèves" qui sont entrés en C.E.G. au moment de la 6ème parce qu'il n'existait pas de lycée ou de C.E.S. dans le voisinage et qui sont en section 2 parce que les sections 1 n'existent pas en C.E.G. Ou bien on doit penser que le niveau d'exigence pour passer d'une classe à l'autre est moins élevé, à section donnée, en C.E.G. qu'en C.E.S. La première interprétation est plus plausible que la seconde. Il serait intéressant d'obtenir les mêmes chiffres dans quelques années, la politique de construction de C.E.S. sur tout le territoire de l'arrondissement ayant porté ses fruits.

A l'exception de la scolarité "normale" qui ne concerne finalement guère plus du quart des élèves, le cas le plus fréquent est le redoublement en 6ème : 23,3% des élèves interrogés ont redoublé la 6ème. Ce pourcentage est naturellement beaucoup plus élevé en section 2 qu'en section 1.

Dans l'exploitation, nous avons prévu 17 types de cursus scolaire couvrant, à première vue, la quasi totalité des cas possibles : divers cas de redoublement, de double redoublement, de passage de fin d'études en 5ème etc... Il est remarquable de constater que près de 60% des élèves de section pratique ne correspondent à aucun de ces 17 cursus. Ce qui signifie ou bien qu'ils sont d'un niveau mental tel qu'ils ne parviennent pas à reconstituer leur cursus scolaire au cours des cinq dernières années, ou bien, ce qui est infiniment plus probable, qu'ils ont suivi un cursus particulièrement perturbé, notamment parce qu'ils ont sauté des classes, ce qui est cohérent avec l'idée de progression à l'ancienneté.

.../...

CHAPITRE III

L'AFFECTATION DES ÉLÈVES ENTRE LES DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS

1 - Au moment où l'enquête a été réalisée, la définition de la carte scolaire était trop récente pour que le caractère impératif de la fréquentation par les élèves d'une commune donnée d'un établissement de leur secteur scolaire, lorsque celui-ci dispense les sections désirées, ait pu pleinement produire ses effets. On observe donc une situation transitoire, et il est très possible que les résultats que l'on trouverait dans trois ou quatre ans soient sensiblement différents.

2 - Les tableaux détaillés ont été établis de manière à voir quels étaient les sections et les établissements fréquentés par les élèves de chaque commune et, inversement, de savoir quelles étaient les aires de recrutement de chaque section d'établissement. On ne peut pas ici rentrer dans les détails. Remarquons toutefois, que bien souvent l'aire de recrutement varie, pour un même établissement, d'une section à l'autre. Par exemple, le C.E.S. Eisen de Valenciennes : 53% seulement des élèves de section 1, dans cet établissement, sont originaires de Valenciennes ou de St-Saulve. Le pourcentage s'élève à 94% en section pratique.

3 - La répartition des élèves de l'enseignement général entre les sections 1, 2 ou pratique est, dans l'ensemble de l'arrondissement, voisine de la répartition théorique (40 - 40 - 20). Par contre, d'un établissement à l'autre, le pourcentage d'élèves dans chaque section varie dans des proportions considérables. Ces disparités s'expliquent aisément dans la mesure où la composition sociale des différents secteurs scolaires varie elle-même dans des proportions considérables. Puisque les résultats scolaires des enfants sont tributaires de leur origine sociale, à une différence de composition sociale du secteur correspond une différence de répartition des élèves entre les sections 1, 2 ou pratique.

Mais on doit aussi se demander si l'inexistence, dans une zone géographique, de sections préparant à des études longues, ne constitue pas, à son tour, un handicap pour les élèves de certaines catégories sociales.

4 - D'une commune à l'autre, la répartition des élèves entre les différentes sections est très variable. Pour s'en tenir aux grandes communes qui ont seules des effectifs d'élèves rendant les pourcentages significatifs, on a des variations de très grande ampleur depuis Lourches qui a 64 élèves scolarisés saisis dans notre enquête, dont 1,6% seulement en section 1 (soit 1 seul élève) jusqu'à St-Saulve qui a 125 élèves scolarisés saisis par l'enquête dont 53,6% sont en section 1.

.../...

Ces différences de très grande ampleur peuvent-elles être seulement imputées aux différences de composition sociale ? C'est ce que nous avons cherché à vérifier en comparant le pourcentage d'enfants en section 1, d'une commune à l'autre, mais à origine sociale fixée. Dans ce genre de comparaison, il est fondamental pour raisonner de manière rigoureuse de tenir le plus grand compte des effectifs scolarisés, dans chaque catégorie socio-professionnelle.

Nous avons pu montrer qu'il y a plus de 99 chances sur 100 pour que, d'une grande commune à l'autre, la probabilité pour qu'un enfant d'ouvrier qualifié soit en section 1 varie et plus de 95 chances sur 100 pour que ce même pourcentage varie également en ce qui concerne les ouvriers spécialisés. Par contre, on n'a pas observé, en moyenne, d'opposition entre grande et petite commune.

Enfin, en comparant les variations de pourcentages d'élèves en section 1 d'une commune à l'autre, pour les ouvriers qualifiés et les ouvriers spécialisés, on a montré que ce n'était probablement pas la proximité des établissements scolaires qui était à l'origine des différences constatées. La réflexion devra donc se poursuivre.

5 - Tous les élèves d'une commune fréquentant l'enseignement général ne sont pas scolarisés dans un établissement public de leur secteur scolaire : certains vont dans des établissements publics d'autres secteurs scolaires ; d'autres fréquentent l'enseignement privé. Mais cette "fuite" du secteur scolaire n'est pas de même ampleur pour toutes les catégories sociales. En général, les enfants de cadres supérieurs sont beaucoup plus nombreux à ne pas fréquenter les établissements publics de leur secteur que les enfants d'ouvriers. Cette situation s'observe, même à Valenciennes, où l'équipement scolaire public de haut niveau est pourtant abondant : 40% des enfants de cadres supérieurs ne fréquentent pas, à Valenciennes, un établissement public de leur secteur ; sur ces 40%, la plupart, probablement, sont dans l'enseignement privé.

CHAPITRE IV

COMPOSITION SOCIALE DES CLASSES ET DES SECTIONS

Différences entre enseignement public et enseignement privé

1 - Le pourcentage d'élèves de chaque catégorie socio-professionnelle varie naturellement d'une classe à l'autre et d'une section à l'autre.

Il est évident que des variations existent d'une classe à l'autre : puisque l'on a distingué 11 catégories socio-professionnelles, il est impossible que deux classes de 30 élèves aient le même pourcentage d'enfants de chaque catégorie socio-professionnelle. Mais les différences peuvent être plus ou moins significatives.

D'une section à l'autre, compte tenu du nombre d'élèves dans chaque section, les différences d'origine sociale sont beaucoup plus révélatrices. Elles résultent d'une série de processus de ségrégation :

- Tout d'abord, nous avons vu que la réussite scolaire dépendait beaucoup de l'origine sociale des élèves.

- Ensuite, la composition sociale des secteurs scolaires varie d'un secteur à l'autre, les différentes classes sociales n'étant pas réparties de manière homogène sur l'ensemble de l'arrondissement. Ces différences se répercutent sur la composition sociale des élèves fréquentant chaque établissement.

- Enfin, nous avons montré au chapitre précédent que tous les élèves ne fréquentaient pas un établissement de leur secteur, les enfants de cadres supérieurs étant les plus nombreux à ne pas le faire. Les redistributions qui s'effectuent ainsi, notamment en direction du secteur privé, ne font qu'accroître la séparation des classes sociales au niveau des établissements, des sections et des classes fréquentées.

2 - Nous avons procédé à une analyse aussi complète que possible des différences observées. Le problème théorique posé est le suivant. Chaque classe est caractérisée par une série de 11 nombres correspondant à dix dimensions indépendantes : le pourcentage d'élèves appartenant à chacune des 11 catégories socio-professionnelles (il n'y a que 10 dimensions indépendantes car le total des 11 nombres est toujours par définition égal à 100). 291 classes ont été touchées. On a donc 291 séries de 11 nombres qu'il faut comparer entre elles. Cette comparaison est impossible à visualiser. Il existe une technique appelée analyse factorielle qui permet de retenir l'essentiel des différences entre ces séries de nombres et d'en donner une représentation graphique aussi fidèle que possible sur deux dimensions, c'est-à-dire sur un plan. Cette technique a été appliquée à l'analyse de la composition sociale des classes et des sections de l'arrondissement. Le résultat est présenté au graphique 1. Sur ce graphique,

chaque classe est représentée par un petit point et un nombre à 4 chiffres, chaque section par un carré et un nombre à 2 chiffres et chaque C.S.P. par le symbole grand C suivi du nombre en chiffres romains correspondant au code de la C.S.P. Sur le graphique, les différents points font une sorte de V, la branche droite du V étant plus longue que la branche gauche. Sur la branche droite du V s'étagent, de haut en bas, les C.S.P. suivantes : cadres supérieurs (C II), cadres moyens (C III), agriculteurs exploitants (C I), artisans-commerçants (C IV), employés (C V), ouvriers qualifiés (C VI), et tout en bas ouvriers spécialisés (C VII). Tout autour de ces 7 C.S.P. figurent des points représentant les classes, Cela signifie qu'il y a une hiérarchie très nette des classes qui reproduit la hiérarchie sociale. Tout en haut, au voisinage des cadres supérieurs (C II), on trouve un certain nombre de points portant les nombres 2103, 1153, 1152, 2107 etc ... Tout à l'opposé, le symbole C VII (ouvriers spécialisés) est entouré d'une nuage de points caractérisés par les nombres suivants : 1501, 1304, 1235, 1618, etc ... les classes voisines de C II drainent une grande proportion de cadres supérieurs ; à l'opposé, les classes aux alentours de C VII drainent une forte proportion d'ouvriers spécialisés.

La branche gauche du V, qui est plus courte, porte également un certain nombre de symboles représentant des C.S.P. De haut en bas, les mineurs (C VIII), les pensionnés et retraités (C X), les chômeurs, absents ou décédés (C XI), le personnel de service (C IX), et enfin, en bas, les ouvriers spécialisés qui sont à la jonction des deux branches (C VII). L'existence de cette seconde branche du V manifeste la présence d'un autre type de ségrégation sociale dans les classes, ségrégation qui oppose, schématiquement, le monde de la mine au monde de l'industrie. En effet, les pensionnés et retraités sont dans une grande proportion d'anciens mineurs et il est naturel de les voir se situer entre les mineurs et les ouvriers, mais au voisinage des mineurs,

Ainsi, malgré l'introduction de 11 C.S.P., on observe une hiérarchie des classes suivant des règles simples ; hiérarchie sociale d'une part, distance à la mine de l'autre. Bien souvent, l'emploi d'une technique d'analyse factorielle produit des graphiques infiniment moins lisibles. La même technique, appliquée aux écoles de DENAIN par exemple, avait permis de fabriquer une typologie des écoles, typologie qui nous a servi à étudier les rapports entre types d'écoles fréquentées et retards scolaires, mais le graphique représentatif était très peu lisible : seule son étude approfondie permettait de distinguer des types de classes. En effet, dans le district de DENAIN, on travaillait sur une zone relativement homogène et très ouvrière. De plus, il s'agissait de l'école primaire et la sélection introduite par la répartition en sections de niveaux différents n'était pas encore venue se superposer aux sélections liées à la répartition des différentes classes sociales dans l'espace. Ici, du fait de la triple sélection introduite par la commune de résidence, la section et le choix entre enseignements publics et enseignements privés, les phénomènes de sélection sociale sont beaucoup plus intenses ce qui explique que le graphique soit aussi clair.

3 - On peut, à partir du graphique, étudier les différences entre enseignement public et enseignement privé.

a) Répartition en sections

En premier lieu, la répartition en sections n'est pas la même dans l'enseignement public, dans l'enseignement privé confessionnel et dans l'enseignement privé non confessionnel. Dans l'enseignement public,

24 % des garçons sont en section 1. Ce pourcentage s'élève à près de 32 % dans l'enseignement privé confessionnel, 20 % environ des garçons dans l'enseignement public sont en classe de préparation au C.A.P.; le pourcentage est de 28,2 % dans l'enseignement privé confessionnel. En d'autres termes, l'enseignement privé confessionnel est, plus nettement que l'enseignement public, spécialisé pour les garçons dans la préparation des études longues et dans l'enseignement technique.

Pour les filles, la spécialisation se fait en direction de la section 2 (41,6 % dans l'enseignement privé contre 30,3 % dans l'enseignement public) et en direction du technique (25,8 % en classe de préparation au C.A.P. pour le privé confessionnel contre 11,5 % dans l'enseignement public). L'enseignement privé non confessionnel s'adresse dans sa quasi-totalité aux filles et il se trouve étroitement spécialisé dans deux sections : classe de préparation au C.E.P. et classe de préparation au C.A.P.

b) Clientèles drainées

Enseignement public et enseignement privé diffèrent aussi, à première vue, par les clientèles drainées. Comparons sur le graphique les points représentant les sections de l'enseignement public et les sections de l'enseignement privé. Les sections, rappelons-le, sont représentées sur le graphique par un petit carré suivi d'un nombre à deux chiffres. Pour faciliter la lecture, les sections ont d'ailleurs été encadrées. Les nombres à deux chiffres représentatifs des sections ont la signification suivante : le premier chiffre indique le type d'enseignement : 1 enseignement public, 2 enseignement privé confessionnel, 3 enseignement privé non confessionnel. Le second chiffre indique la section dont il s'agit ; 1 section 1, 2 section 2, 3 section pratique, 4 section préparation au C.E.P., 5 section préparation au C.A.P. mécanique et traitement des métaux, 6 section préparation au C.A.P. autres spécialités, 7 section préparation au B.E.P. Ainsi, 11 signifie : enseignement public, section 1 ; 21 signifie : enseignement privé confessionnel, section 1 ; 15 signifie : enseignement public, classe de préparation au C.A.P. mécanique et traitement des métaux, etc ... La position des différentes sections sur le V manifeste les écarts de composition sociale d'un type d'établissement à l'autre et d'une section à l'autre.

Commençons par descendre la branche droite du V. Tout en haut, on trouve la section 21, au voisinage du symbole CII (cadres supérieurs). Nettement plus bas, au voisinage du symbole C III (cadres moyens) la section 22. A la même hauteur que la section 22, mais à gauche, on trouve la section 11. En continuant à descendre, on trouve la section 26 au voisinage du symbole C V (employés), un peu au-dessus, près de la croix qui indique la moyenne du graphique, on trouve trois sections réunies : les sections 25, 17 et 12. Beaucoup plus à gauche, trois autres sections : 16, 15 et 14 situées au voisinage de C IX (personnel de service) et C XI (dé-cédés, absents et chômeurs). Enfin, toujours à la même hauteur, sur la branche gauche du V, la section 13. En remontant ensuite la branche gauche du V, on trouve tout en haut au voisinage du symbole C VIII (mineurs) la section 34.

Ainsi, aux deux extrémités du V, on trouve deux sections de l'enseignement privé ; section 1 de l'enseignement privé confessionnel près des cadres supérieurs, section préparation au C.E.P. de l'enseignement privé non confessionnel au voisinage des mineurs. Enseignement privé et enseignement public drainent donc chacun à leur manière une clientèle très spécifique.

La section 1 de l'enseignement privé confessionnel s'adresse essentiellement à des enfants de cadres, l'enseignement privé non confessionnel, composé essentiellement d'écoles professionnelles des Houillères, s'adresse presque exclusivement à des enfants de mineurs. Chaque section du privé se situe à droite de la section homologue de l'enseignement public et en général, plus haut dans le graphique, c'est-à-dire qu'elle draine systématiquement moins d'enfants de mineurs et plus d'enfants de cadres supérieurs, de cadres moyens et d'agriculteurs,

La composition sociale de chaque section importante de l'enseignement public et de l'enseignement privé confessionnel est présentée dans le tableau suivant :

TABLEAU C

	CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES										
	Agriculteurs exploitants	Cad. supérieurs Professions libérales	Cadres moyens	Petits commerçants, Artisans	Employés	Ouvriers qualifiés	Manœuvres, Ouvriers spécialisés	Mineurs	Personnel de service	Retraités, pensionnés	Décédés, absents, chômeurs
Privé confessionnel Section 1 (21)	8,9	36,0	18,2	11,8	2,5	11,3	3,4	1,0	0,5	1,0	5,4
Enseignement public Section 1 (11)	1,7	11,0	16,8	5,7	8,9	23,3	15,3	6,0	2,0	2,9	6,4
Privé confessionnel Section 2 (22)	10,8	12,3	15,3	18,2	9,9	13,3	9,9	0,5	0	2,5	7,4
Enseignement public Section 2 (12)	0,9	2,9	10,9	4,9	7,9	28,8	19,9	8,7	2,4	5,0	7,7
Privé confessionnel Section BEP (27)	4,1	6,9	19,2	5,5	6,8	31,5	12,3	1,4	1,4	5,5	5,5
Enseignement public Section BEP (17)	1,8	1,0	16,3	4,8	7,1	28,5	17,0	5,9	1,5	7,9	8,1
Privé confessionnel Section CAP (25)	5,7	2,9	8,6	7,1	2,9	34,3	15,7	8,6	5,7	2,9	5,7
Enseignement public Section CAP (15)	1,4	0,8	4,0	2,5	4,3	26,6	26,6	13,0	3,1	4,8	12,8
Privé confessionnel Section CAP (26)	10,3	3,4	5,6	6,8	7,7	31,6	15,4	1,7	0,9	6,0	10,3
Enseignement public Section CAP (16)	1,31	0,7	4,4	3,1	8,1	26,2	21,0	14,4	2,8	4,6	13,5
Enseignement public Section pratique(13)	0,7	0,2	1,2	1,6	2,7	22,5	28,9	15,3	3,0	6,6	17,3

Ce tableau donne la traduction des écarts lus sur le graphique. L'écart le plus notable concerne les sections 1 du privé confessionnel et de l'enseignement public. Effectivement, le privé confessionnel draine en section 1 ; 9 % d'enfants d'agriculteurs exploitants et 36 % de cadres supérieurs, alors que la section homologue de l'enseignement public ne draine que 1,7 % d'enfants d'agriculteurs et 11 % d'enfants de cadres supérieurs. A l'opposé, on ne trouve dans la section 1 du privé confessionnel que 3,4 % d'enfants d'ouvriers spécialisés et de manoeuvres contre 15,3 % dans l'enseignement public et 1 % de mineurs contre 6 % dans l'enseignement public. Résultats similaires en section 2 ; 10,8 % d'enfants d'agriculteurs, 12,3 % d'enfants de cadres supérieurs, 10 % environ d'enfants d'ouvriers spécialisés dans le privé confessionnel contre respectivement - 1 %, - 3 % et près de 20 % des mêmes catégories sociales dans l'enseignement public.

La comparaison des sections permet donc en première analyse de parler de partage des clientèles entre public et privé.

4 - A l'intérieur de l'enseignement public et de l'enseignement privé, il s'établit d'une section à l'autre une hiérarchie en fonction de la composition sociale des classes : l'ordre établi est le suivant : section 1, section 2, section de préparation au B.E.P., section de préparation au C.A.P., section de préparation au C.E.P. et enfin, section pratique. A la hiérarchie des niveaux scolaires demandée dans chaque section et des débouchés professionnels correspondant à chacune d'elles, correspond une hiérarchie de la composition sociale des sections.

5 - La comparaison entre enseignement public et enseignement privé n'était faite jusqu'à présent qu'en comparant les compositions sociales moyennes de chaque section. Mais toutes les classes d'une même section dans l'enseignement public ou dans l'enseignement privé sont loin d'avoir la même composition sociale, ce que traduit la dispersion des points représentatifs des classes sur le graphique par rapport aux points moyens de la section. Mais on peut remarquer que la dispersion est infiniment plus intense dans le public que dans le privé. Toutes les classes de section 1 de l'enseignement public sont représentées sur le graphique par des nombres à 4 chiffres commençant par 11. Cherchons-les. Certaines, pour faciliter la lecture, ont été repérées par une astérisque entourée d'un rond. On constate que ces classes de sections 1 des établissements publics sont relativement concentrées vers le haut et la droite du graphique, mais qu'en réalité, il y en a un peu partout. Un premier groupe (1.153, 1.152, 1.104, 1.107) se situe tout en haut et à droite du graphique, mélangé avec les classes de section 1 des établissements privés. D'autres, au contraire, se situent en haut et à gauche du graphique, au voisinage des catégories socio-professionnelles : mineurs et retraités pensionnés. Ce phénomène oblige à nuancer considérablement les conclusions tirées précédemment de la comparaison entre enseignement public et enseignement privé. Le brassage social n'est finalement pas tellement plus important dans les sections 1 du secteur public que dans les sections 1 du secteur privé. Ce qui distingue le public du privé c'est surtout l'existence, au sein du premier, de classes de section 1 avec une forte proportion d'ouvriers et de mineurs. A titre d'exemple, le cas extrême est fourni par la classe portant le nombre 1.156, dans laquelle 50 % des enfants sont des fils de mineurs. Mais il existe aussi dans le public des classes de section 1 dans lesquelles près de la moitié des élèves sont des enfants de cadres supérieurs.

CHAPITRE V

PERCEPTION DE L'AVENIR ET ATTITUDES A L'EGARD DE LA REGION

1 - Dans le questionnaire, on demandait aux élèves de dire s'ils désiraient, dans la mesure du possible, rester plus tard dans la région. La formulation de la question n'incitait donc pas à répondre que l'on désirait partir. Or, 46 % des garçons et 41 % des filles ont exprimé le souhait de quitter plus tard la région.

Proportion vraiment très considérable. On dispose maintenant d'autres enquêtes analogues dans des régions comparables du point de vue des activités économiques mais différentes du point de vue du rythme de croissance (DUNKERQUE par ex.) et il serait intéressant de procéder à l'analyse des résultats pour apprécier exactement ce que signifie l'ampleur de ce désir de quitter la région.

Peut-il s'agir de réponses d'enfants désireux de voyager, qu'on ne pourrait pas prendre au sérieux ? A notre sens, il y a plus que cela ; en effet, le désir de quitter la région est lié aux résultats scolaires, à l'origine sociale et à l'âge. D'ailleurs, on demandait ensuite aux élèves pourquoi ils désiraient quitter la région ou au contraire y rester. On eut pû s'attendre à un pourcentage élevé de réponses fantaisistes avec, comme raison primordiale avancée, le désir de voir des choses nouvelles. Or, il n'en est rien.

2 - Le désir de quitter la région est intimement lié à la section fréquentée En sections 1 et 2, la moitié ou presque des élèves, garçons ou filles, souhaitent quitter la région. Le pourcentage tombe en-dessous de 30 % pour les élèves en section pratique. Par contre, 52 % des garçons en classe de préparation au C.A.P. mécanique et traitement des métaux (c'est-à-dire offrant les débouchés les plus importants dans la région) désirent s'en aller ! c'est le cas aussi pour 60 % des garçons en classe de préparation au B.E.P. Ces différences de pourcentage d'une section à l'autre, traduisent à notre sens deux phénomènes. D'une part, le désir de quitter la région est d'autant plus fort que l'ouverture au monde extérieur est intense et que les débouchés professionnels futurs sont ouverts ; d'autre part, le désir de quitter la région a tendance à croître avec l'âge ce qui, d'ailleurs, infirme l'idée suivant laquelle le désir de quitter la région est le fait de jeunes idéalistes.

3 - Le désir de quitter la région varie aussi, mais de manière nettement moins intense, en fonction de l'origine sociale des élèves. Les plus mobiles sont en général les enfants de cadres supérieurs et de cadres moyens ; les moins mobiles sont les enfants d'agriculteurs, de commerçants et d'artisans, c'est-à-dire, de travailleurs indépendants ; les enfants d'ouvriers se situent entre les deux. On peut penser que cela traduit de manière assez profonde des rapports différents à la région.

.../...

On sait, de manière générale, que la mobilité interrégionale croît rapidement avec le niveau de qualification. Les enfants ont d'autant moins de chance d'être attachés à la région, qu'ils appartiennent à des catégories socio-professionnelles plus élevées et que leurs parents ont eux-mêmes été géographiquement mobiles.

4 - L'étude des raisons avancées pour rester dans la région ou pour la quitter permet d'approfondir la signification des pourcentages précédents. Lorsque des élèves parlent de rester dans la région, la raison la plus fréquemment avancée est la proximité affective : rester près des parents, des amis, etc ... Cette raison est avancée dans 40 % des cas. Ensuite viennent des arguments pratiques : proximité du domicile des parents, commodités, qui sont cités dans 23 % des cas. Puis vient, l'attachement général à la région : on dit que l'on veut rester dans la région parce que l'on s'y plaît ; une telle formulation, dans un questionnaire écrit, peut difficilement être interprétée. Seuls 6 % des élèves désirant rester dans la région avancent des raisons de débouchés et 7 % expriment la crainte de l'inconnu. Pour les filles, les raisons avancées sont de même type, mais près de 33 % avancent des arguments de commodité.

Au contraire, lorsque des élèves parlent de quitter la région, l'argument le plus souvent avancé tant chez les garçons que chez les filles est la répulsion générale par rapport à la région : je n'aime pas la région, le climat est mauvais, ce n'est pas beau, etc ... Là encore, la signification de ce type d'argument devrait être approfondie grâce à des entretiens non directifs. Les autres arguments cités sont, par ordre de fréquence, le désir de découverte et d'ouverture cité par 29 % des filles et 25 % des garçons et les difficultés de trouver du travail ou les conditions de travail dont parlent 16 % des filles et 22 % des garçons. Il y a donc une opposition très nette entre raison de rester dans la région et raison de la quitter.

La fréquence des différentes raisons avancées varie avec la section et cette variation est tout à fait significative. Dans les sections 1 et 2, les élèves parlent essentiellement d'un rapport global à la région et quand ils en parlent c'est deux fois sur trois pour dire que la région ne leur plaît pas. Ils parlent très peu souvent des rapports à leur milieu proche, mais quand ils en parlent c'est presque toujours comme un argument pour rester dans la région. Au contraire, en section pratique, on observe un double glissement. Tout d'abord, les élèves font plus souvent allusion au rapport à leur milieu proche et moins souvent aux rapports globaux à la région. De plus, ils n'en parlent pas de la même manière. Plus souvent que les premiers, ils parlent de leur milieu proche en termes négatifs, comme un argument pour quitter la région et fuir un contrôle social trop étroit. Au contraire, lorsqu'ils font allusion à leurs rapports généraux avec la région, ils le font en termes plus favorables : 2/3 des élèves qui en parlent évoquent leur attachement à la région et 1/3 seulement leur répulsion à l'égard de la région.

Tout ceci milite en faveur de l'idée que la perception du monde extérieur, la connaissance que l'on en a, les dangers qu'il représente, varient très fortement en fonction de "l'ouverture" des élèves, cette ouverture étant elle-même très liée au milieu social et au niveau scolaire.

5 - Dans une autre question, on demandait aux élèves de dire que serait leur vie dans l'avenir : serait-elle passionnante, intéressante, monotone, dure ou bête ? Il s'agissait d'une réponse à une question fermée et, concernant ce thème de l'avenir, la réponse obtenue est nécessairement relativement pauvre. Peu d'élèves, 4 % seulement au total, ont répondu que leur vie serait monotone, dure ou bête. Plus du 1/4 pensent que leur vie sera passionnante, 70 % pensent qu'elle sera intéressante. La perception de l'avenir est étroitement liée à la section fréquentée. En sections 1 et 2, 30 % des élèves pensent que leur vie sera passionnante. Mais moins de 20 % des élèves de section pratique partagent l'opinion des premiers, et seulement 17,5 % des élèves en préparation au B.E.P. Le dernier chiffre s'explique probablement par le fait que les élèves préparant un B.E.P. sont plus âgés que les premiers et que le B.E.P. étant, pour l'instant, peu reconnu sur le marché du travail, ils sont inquiets de leurs débouchés.

Allons un peu plus loin. Dans chaque section, on observe une relation entre "perception de l'avenir" et "désir de quitter la région". En section 1, près de 59 % des élèves pensant que la vie sera passionnante désirent quitter la région contre 45,5 % seulement des élèves pensant que la vie sera intéressante. Ces pourcentages sont en section 2, respectivement 55,5 % et 42,4 % et dans le technique 52,4 % et 42 %. Seule la section pratique échappe à la règle. Mais le désir de quitter la région y est faible, en tout état de cause.

La relation observée entre "perception de l'avenir" et "désir de quitter la région" nous confirme dans l'idée qu'il y a là une dimension très fondamentale d'expansion, d'ouverture sur l'extérieur. Plus cette dimension est présente et plus les attentes à l'égard de l'avenir et le désir de quitter la région sont simultanément intenses. Mais cette dimension est d'autant plus présente qu'il s'agit d'élèves qui, par leur orientation scolaire actuelle, peuvent attendre beaucoup de la vie, à commencer par une importante promotion sociale.

6 - L'ampleur du désir de quitter la région est à première vue contradictoire avec ce que l'on sait de l'émigration effective depuis la région.

Une analyse des échanges migratoires entre l'arrondissement de Valenciennes et le monde extérieur, réalisée pour le compte du groupe de travail pour l'Emploi et le Développement Economique de l'Arrondissement, faisait ressortir, pour la période 1962-1968 les principaux traits suivants :

- les échanges migratoires de l'arrondissement avec le monde extérieur restent relativement faibles ; cette faible mobilité est caractéristique de l'ensemble de la région.

- il se produit un "écrémage" ; le déficit migratoire (mesuré par le rapport entre nombre d'émigrants et nombre d'immigrants et par le solde migratoire rapporté à l'effectif) est d'autant plus marqué que le niveau de qualification est élevé ;

- le faible déficit migratoire masque un phénomène de substitution : les jeunes qualifiés quittent l'arrondissement et sont remplacés par des travailleurs étrangers.

L'ampleur du désir de quitter la région semble donc trancher avec la faible mobilité réelle.

Ce contraste s'explique peut-être par l'inquiétude qui règne actuellement dans la région à l'égard de l'avenir.

La population actuellement active n'est pas directement menacée dans son emploi ; les disparitions d'emplois ne se traduisent pas le plus souvent par des licenciements collectifs. Mais l'inquiétude semble se reporter sur l'avenir des enfants. Et, l'on pourrait très bien imaginer une accélération ultérieure rapide des flux migratoires. Or, on sait que ces phénomènes sont souvent quasi irréversibles.

CHAPITRE VI

LES PROJETS PROFESSIONNELS

1 - Le questionnaire faisait une grande place à l'expression, par les élèves, de leurs projets professionnels. Nous nous proposons en effet, de saisir à travers eux le projet de promotion sociale des parents, le niveau d'adaptation des élèves et l'arbitrage qu'ils effectuent entre désirs et réalité. On demandait aux élèves de dire ce que leurs parents auraient aimé qu'ils fassent plus tard, ce qu'eux-mêmes souhaitaient faire, quel était selon eux le métier idéal, quels étaient les avantages et les inconvénients les plus importants d'une profession, etc ...

2 - Commençons par commenter le "projet des parents" c'est-à-dire la réponse à la question : "vos parents, qu'est-ce qu'ils auraient aimé que vous fassiez plus tard ?". La formulation de la question visait à dissocier autant que possible le projet des parents des résultats scolaires actuels.

Environ 30 % des parents ne formulaient, selon leurs enfants, aucun projet précis. Certains disent : "mes parents me laissent libre" ; d'autres disent : "je ne sais pas". Ces deux formulations ne sont pas équivalentes. Ainsi en section 1, un pourcentage élevé d'enfants de cadres supérieurs disent que leurs parents les laissent libres. Il s'agit en général de parents qui souhaitent que leurs enfants parviennent à un niveau social équivalent au leur, qui connaissent les filières d'éducation mais qui laissent leurs enfants libres du choix d'un métier à l'intérieur de ces filières. Ce type de réponses est beaucoup moins fréquent en section 1 pour les enfants d'ouvriers par exemple. En effet, dans ce milieu, les résultats scolaires traduisent et entraînent un projet de promotion sociale plus précis : l'attitude est nécessairement beaucoup plus volontariste.

Au contraire, l'expression "je ne sais pas" se retrouve beaucoup plus souvent en section pratique. Elle traduit alors une absence totale de projet des parents à l'égard de l'avenir de leur enfant, absence fort révélatrice car elle traduit une attitude d'ensemble à l'égard de l'effort scolaire.

Lorsque le projet prend l'aspect d'un métier précis, on constate que les projets se concentrent sur un nombre relativement réduit de métiers. Chez les filles, 5 métiers sont cités par près de 1.500 élèves sur 2.000 élèves qui ont cité un projet précis. Ces métiers sont, par ordre de fréquence, les suivants ; professeur (cité plus de 400 fois) ; employé de bureau (cité près de 350 fois) ; instituteur (cité 300 fois) ; métiers médico-sociaux (cités plus de 200 fois) ; couturière (cité près de 200 fois). Il y a donc une très forte concentration vers les professions du tertiaire et, lorsque le projet reflète une certaine ambition sociale, la concentration sur les métiers de l'enseignement est extrêmement forte.

Chez les garçons, on peut observer le même phénomène de concentration. 5 groupes de métiers sont cités 1.400 fois sur 1.900 projets précis. Mais cette fois, les métiers ouvriers sont cités les plus fréquemment (582 fois). Les cadres supérieurs (287 fois) sont cités presque aussi souvent que les professeurs (296 fois). Loin derrière viennent les emplois de bureau (121 fois) et les instituteurs (115 fois).

On constate donc, au niveau du projet des parents, la même distorsion entre filles et garçons qui avait été observée à propos de l'affectation des filles et des garçons entre les différentes sections : orientation plus marquée des garçons vers les professions ouvrières et des filles vers les métiers du tertiaire correspondant à un niveau de cadre moyen ou de cadre supérieur.

Les projets des parents sont étroitement liés à la section fréquentée par l'élève. Nous avons étudié, section par section, la distribution du projet des parents en fonction de la catégorie sociale du père.

En section 1, bien que les professions de cadres supérieurs soient citées le plus souvent, les projets varient surtout en fonction de l'origine sociale de l'élève.

Plus de la moitié des enfants de cadres supérieurs en section 1 disent que leurs parents souhaiteraient qu'ils soient cadres supérieurs. Ce pourcentage tombe aux environs de 30 % pour les enfants d'employés et d'ouvriers. De plus, lorsque l'on regarde les professions les plus citées à l'intérieur de la catégorie cadres supérieurs, les différences apparaissent encore plus marquées. 30 à 40 % des enfants dont le père est cadre supérieur ou cadre moyen disent que leurs parents souhaiteraient les voir cadres supérieurs ou professions libérales à l'exclusion des métiers de l'enseignement. Ce pourcentage tombe à 10 ou 20 % pour les ouvriers et les employés ; un déplacement très net s'effectue en direction des métiers de l'enseignement ; professeur et instituteur. C'est chez les mineurs que le phénomène atteint son apogée : 43 % des enfants de mineurs en section 1 disent que leurs parents voudraient les voir plus tard professeur ou instituteur.

Ces projets traduisent probablement un profond manque d'information des parents ouvriers ou mineurs concernant l'orientation possible de leurs enfants au cas où ils pourraient poursuivre des études. Seuls les métiers de la fonction publique leur paraissent possibles.

Chez les filles en section 1, la polarisation des métiers vers l'enseignement est naturellement encore plus poussée dans la mesure où l'idée qu'il s'agit d'un métier "idéal pour les filles" est très répandue. Seules les filles de cadres supérieurs disent que leurs parents souhaiteraient pour elles une profession de cadre supérieur différente de celles de professeur (20 %). Dans les autres catégories sociales, les pourcentages tombent en dessous de 10 %. Au contraire, plus du quart des parents souhaitent voir leur fille professeur, le pourcentage dépassant 30 % chez les mineurs ; la moitié des filles de mineurs disent que leurs parents voudraient les voir professeurs ou institutrices.

En section 2, on a une structure de projets des parents assez voisine de la section 1, mais avec un glissement vers le bas de l'échelle sociale, sans que l'on puisse parler de rupture. Les projets de cadres supérieurs (sauf professeur) deviennent beaucoup plus rares, ils représentent moins de 10 % pour les garçons contre 20 % en section 1 ; les projets de cadres moyens augmentent sensiblement (16 % du total) ; le nombre d'enfants disant que leurs parents souhaiteraient pour eux un métier dans la police où même à l'usine augmente ; respectivement 4,2 et 6,8 %.

On ne peut pas parler pour autant de véritable rupture : la section 2 apparaît alors comme une "sous-section 1".

Au contraire, de la section 2 à la section 3; on peut parler effectivement d'une rupture : près de 60 % des parents de garçons désirent les voir ouvriers, moins de 6 % désirent les voir cadres supérieurs, cadres moyens ou employés. Le pourcentage d'élèves disant : "je ne sais pas" augmente notablement : 11,7 %. Il y a donc un déplacement depuis la formule "mes parents me laissent libres" vers la formule "je ne sais pas". Toutes les sections techniques ont été analysées simultanément. Elles se situent globalement entre la section 2 et la section pratique : cette position intermédiaire est donc stable et se manifeste aussi bien par l'origine sociale des élèves qui fréquentent le technique, que par les projets formulés par les parents à leur égard. Mais, elles sont beaucoup plus voisines de la section 2 que de la section pratique. Près du 1/5ème des garçons et du 1/4 des filles disent que leurs parents les laissent libres. Parmi ceux qui parlent d'un projet précis des parents, 35 % seulement des garçons parlent d'un métier ouvrier et 40 % des filles parlent du métier de couturière, de vendeuse ou d'employés de bureau. Il y a donc là incontestablement une distorsion des projets des parents par rapport aux débouchés effectifs des sections : les 3/4 des élèves du technique sont en classe de préparation au C.A.P. ou au C.E.P. qui débouchent essentiellement sur des métiers d'employés et d'ouvriers.

La comparaison entre les projets formulés à propos de leurs enfants par les parents d'élèves de sexe masculin avec le métier des parents, paraît donner une idée de l'intensité de projet général de mobilité sociale dans l'arrondissement. Cette comparaison ne peut être que très approximative, d'une part parce que, parmi les catégories socio-professionnelles actuelles, on a 15 % de pères décédés, absents ou retraités que l'on sait mal affecter aux autres catégories socio-professionnelles et, d'autre part, parce que 30 % des projets des parents à l'égard de leurs enfants ne sont pas précisés en terme de position dans la hiérarchie sociale. Nous avons cependant tracé le tableau D suivant :

Tableau approximatif de la mobilité sociale espérée par les parents

	Structure des projets des parents précisés - garçons	Structure approximative des C.S.P. après ventilation des retraités et décédés
Agriculteurs	0	2
Cadres supérieurs	29 dont professeur : 15	6
Cadres moyens	18 dont instituteur : 11	13
Commerçants, artisans	3	5
Employés	16 dont police : 5	7
Ouvriers qualifiés	28	27
Ouvriers spécialisés	2	22
Mineurs	0	15
Personnel de service	4	3
TOTAL ...	100	100

Dans la colonne de gauche, figure la structure des projets des parents à l'exclusion des projets non précisés, dans la colonne de droite, la structure approximative des catégories socio-professionnelles après ventilation des retraités, décédés et absents dans les autres C.S.P. Malgré son caractère très grossier, la comparaison s'avère intéressante : 6 % des parents sont des cadres supérieurs ; 29 % des parents voudraient que leur garçon soit cadre supérieur ; 15 % des parents sont mineurs (on a affecté aux mineurs une grande partie des retraités) ; aucun parent ou presque, ne veut voir son fils mineur ; 22 % des parents sont ouvriers spécialisés ou manoeuvres, 2 % seulement voudraient que leur enfant le soit ; par contre, 27 % des parents sont ouvriers qualifiés et 28 % voudraient que leur enfant le soit.

On a incontestablement un très fort glissement vers les emplois tertiaires et vers le haut de la hiérarchie sociale, et concentration importante, dans les métiers manuels, sur les ouvriers qualifiés.

3 - Les projets professionnels des enfants ont des déterminants assez voisins de ceux des parents : c'est la section qui a l'influence déterminante, l'origine sociale n'ayant qu'une influence secondaire. Par exemple, comparons le pourcentage d'enfants d'ouvriers qualifiés désirant eux-mêmes être ouvriers qualifiés, en fonction de la section fréquentée. Les valeurs sont les suivantes : en section 1, 9,5 % ; en section 2, 15,9 % ; en section 3, 67,5 %. Ces écarts se retrouvent lorsque l'on raisonne toutes catégories socio-professionnelles confondues : 6,3 % d'enfants veulent être ouvriers en section 1 ; 15,8 % en section 2 et les 2/3 en section pratique.

L'origine sociale des élèves influence surtout leurs projets en ce qui concerne la catégorie cadres supérieurs, à l'exception des professions de l'enseignement. 56 % des enfants de cadres supérieurs en section 1 disent souhaiter une profession de cadre supérieur (professeur exclu). Le pourcentage tombe à environ 30 % pour les enfants d'ouvriers et de mineurs, soit pratiquement moitié moins. D'une classe sociale à l'autre, le glissement se fait surtout des cadres supérieurs vers les cadres moyens (notamment techniciens), Il est difficile de tirer de tels résultats des conclusions précises car il n'est pas certain que le niveau scolaire exact des enfants de cadres supérieurs et des enfants d'ouvriers en section 1 soit le même ; nous avons vu en effet qu'ils fréquentaient en partie des établissements distincts et le niveau scolaire dans une même section peut varier dans des proportions assez importantes d'un établissement scolaire à l'autre. Cependant, les résultats suggèrent que l'élève, lorsqu'il formule un projet professionnel, prend implicitement en compte le niveau social de ses parents. En ce qui concerne les filles, on constate entre les projets des parents et les projets des enfants un glissement important vers les professions médico-sociales (infirmière, assistante sociale, etc ...). Ce glissement se fait au détriment de tous les métiers à la fois, notamment au détriment des métiers de l'enseignement et des métiers ouvriers. Un même glissement s'observe en direction des employés de commerce (vendeuses).

Il est intéressant de comparer la structure sociale projetée par les parents et la structure sociale projetée par les enfants, c'est-à-dire la distribution des projets des parents et des projets des enfants entre les différentes catégories socio-professionnelles. Cette comparaison qui reste, rappelons-le, très approximative, est présentée au tableau E.

TABLEAU E

Tableau approximatif des projets professionnels des
élèves de sexe masculin

	Projets des enfants	Projets des parents (pour mémoire)
Agriculteurs		
Métiers de la nature	1,8	0
Cadres supérieurs	24 dont professeur : 8,6	29 dont professeur : 15
Cadres moyens	19 dont instituteur : 2	18 dont instituteur : 11
Commerçants, artisans	2	3
Employés	11,2 dont police : 7,5	16 dont police : 5
Ouvriers qualifiés	31,4	28
O.S. - Manoeuvres	3,2	2
Mineurs	-	-
Personnel de service	4,8 dont (artiste : 1,7 (sportif (professionnel : 1,7	4
Non classé	2,6	0
TOTAL /...	100	100

Ce tableau permet de récapituler les glissements principaux. Il est remarquable de constater que les projets des parents sont, à la limite, plus ambitieux que ceux des enfants : 29 % des parents envisagent une profession de cadre supérieur pour leurs enfants, 24 % seulement des enfants espèrent être dans la même catégorie sociale. A l'intérieur de cette catégorie, les métiers de l'enseignement sont très concernés : 15 % des parents aimeraient voir leur garçon professeur, moins de 9 % des enfants souhaitent l'être.

Une redistribution semblable s'opère à l'intérieur des cadres moyens : 11 % des parents aimeraient voir leur garçon instituteur, seuls 2 % des enfants souhaitent l'être ; la redistribution s'effectuant essentiellement au profit des techniciens et électroniciens. Enfin, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, le pourcentage d'enfants pensant être ouvriers qualifiés est supérieur au pourcentage des parents ayant formulé ce projet professionnel pour leurs enfants.

La question relative au projet des parents était, rappelons-le, formulée sous forme de conditionnel passé : qu'est-ce que vos parents auraient souhaité que vous fassiez plus tard ? On proposait ainsi aux enfants de décrire le projet des parents aussi affranchi que possible des contraintes actuelles liées aux résultats scolaires des enfants. Au vu des résultats précédents, on peut penser que les enfants ont assez bien compris la question : ils décrivent l'ambition de leurs parents à leur égard sous forme d'un projet dont il faudrait maintenant rabattre au vu des résultats scolaires effectifs.

L'influence prédominante de la section fréquentée sur la formulation du projet professionnel des parents et des enfants est, d'un certain point de vue, évidente. Mais il faut en tirer les conséquences. La multiplication des C.E.S., l'augmentation très rapide du pourcentage d'enfants d'ouvriers suivant des études secondaires, a provoqué un déplacement probablement rapide des aspirations des jeunes de la région. Ce déplacement est susceptible de se voir précipiter par l'inquiétude régnant dans la région concernant l'emploi industriel. Or, du moins en ce qui concerne le projet des parents, l'enseignement apparaît comme le débouché majeur des enfants d'ouvriers ayant poursuivi leurs études. Le mouvement est amorcé d'ailleurs depuis un certain nombre d'années, mais il s'est traduit, concrètement, par une augmentation continue, dans le Nord, des demandes d'emplois dans l'enseignement, alors que les offres d'emplois ont décliné depuis deux ou trois ans de manière régulière. Il est probable, sans qu'on puisse pour l'instant en tirer toutes les conséquences, qu'on saisit là sur le vif une des transformations sociales en cours dans la région.

5 - Dans cette première exploitation, nous avons également étudié la distribution du métier idéal. Il est intéressant de comparer le projet professionnel des enfants et ce qu'ils déclarent être, pour eux, le métier idéal, de manière à voir comment s'établissent dans leur esprit les relations entre rêve et réalité. Dans le cadre de ce texte, nous ne dirons qu'un mot des résultats.

- En section 1, on constate une redistribution assez nette des projets lorsque l'on passe du projet "réaliste" au projet "idéal". D'après les garçons, 80 % des métiers idéaux sont, soit des métiers de cadres supérieurs (66,8 % du total), soit des métiers d'artistes (5,5 % du total), soit le métier de sportif professionnel (7,1 % du total). Dans les projets réalistes, un métier de cadre supérieur ne revenait guère que dans la moitié des cas, et les métiers d'artiste et de sportif professionnel étaient très rarement cités. Autre déplacement notable, celui qui s'effectue à l'intérieur de la catégorie cadres supérieurs. Ce sont les professions de l'enseignement qui ont le plus à souffrir de ce déplacement, et les pro-

fessions avec ouverture sur l'extérieur, vulcanologue, explorateur, ou traduisant une recherche de pouvoir, cadre politique, etc ... qui bénéficient le plus de ce déplacement. On peut en conclure que les élèves de section 1 saisissent bien leur projet professionnel comme un compromis entre leurs désirs et la réalité, leurs désirs s'exprimant sous forme de notoriété (artiste, sportif, cadre politique), de pouvoir et d'ouverture sur l'extérieur.

- En section pratique, le rapport désirs-réalité est beaucoup moins net : dans cette section, il est remarquable de constater que près de la moitié des élèves de sexe masculin (46,6 %) décrivent le métier d'ouvrier qualifié comme le métier idéal ; on peut en conclure que la question a été mal comprise ; mais cette incompréhension est elle-même révélatrice. En section pratique, selon la formule de Bourdieu, les élèves ont tendance à "prendre la réalité pour leur désir".

6 - Dans le questionnaire, on proposait une liste de 15 avantages possibles relatifs à différentes professions, et on demandait aux élèves de classer les 5 avantages les plus importants selon eux. Nous n'avons pour l'instant relevé que l'avantage cité en première position.

Pour les garçons, le classement varie avec la section et, à un moindre titre, avec l'origine sociale.

En section 1, l'avantage le plus souvent cité est : métier d'avenir. Il est cité dans plus de 22 % des cas. On ne s'étonnera pas que 40 % des enfants de mineurs le citent. Ensuite vient "bien payé" (16,2 % des cas). Les enfants de cadres supérieurs le citent de manière beaucoup moins fréquente que les enfants d'ouvriers. Chez les premiers, le bon salaire se trouve supplanté par l'intérêt de contacts avec la nature : on peut penser qu'étant donné le revenu de leurs parents, ils peuvent dans leur description insister sur autre chose que sur le revenu qui leur paraît acquis en tout état de cause.

En section 2, l'importance du salaire augmente sensiblement, et un plus grand nombre d'enfants insiste sur la nécessité que le métier soit propre. On voit dès à présent un des mécanismes fondamentaux de la mise en avant des avantages des métiers ; on ne parle d'un avantage que lorsqu'il n'est pas acquis d'avance ; en section 1, le métier futur à toutes les chances d'être propre et 2,7 % seulement des enfants de cadres supérieurs citent la propreté contre 4,9 % des enfants d'ouvriers spécialisés. En section 2, ces pourcentages passent respectivement à 6,6 % et 12,5 %.

Dans les sections techniques, la structure des avantages des métiers s'apparente sensiblement à celle de la section 2, mais le thème "travail de précision" y revient beaucoup plus fréquemment : 14,3 % des cas contre 8,4 % des cas en section 2. On sait que le travail de précision discrimine beaucoup les professions industrielles mettant d'un côté le travail fruste à la chaîne et, de l'autre, le travail fin ou en petite série.

La section pratique, comme pour les projets professionnels, se distingue fortement des autres : 8 % environ des élèves parlent de métier d'avenir alors que, dans les autres sections, le pourcentage était toujours voisin de 20 %. Par contre, 1/4 des élèves parlent du salaire, et la plupart des autres font référence à des avantages ou des inconvénients de métiers manuels : travail de précision, propreté et travail de ses mains.

Enfin, la comparaison entre garçons et filles fait apparaître un glissement sensible. En sections 1 et 2, les filles insistent beaucoup plus que les garçons sur : "permet de se rendre utile" (11,5 % des cas en section 1 et 7,3 % des cas en section 2) et sur "contacts humains" (18,7 % des cas en section 1 et 11,2 % des cas en section 2). En section pratique, la préoccupation essentielle devient d'avoir un métier propre : c'est l'avantage cité en premier par 34,2 % des filles.

CHAPITRE VII

ORIENTATION SOUHAITEE L'AN PROCHAIN

1 - Pour analyser l'orientation l'an prochain, deux types de matériaux ont été produits, un matériau détaillé et un matériau condensé. Dans le matériau détaillé, on a ventilé en 41 orientations différentes, les élèves de chaque section de chaque établissement de l'arrondissement. Cela permettra au Centre d'Information et d'Orientation de confronter les données collectées dans l'enquête avec les vœux exprimés par les élèves à la fin du second trimestre, et de voir ainsi comment les capacités d'accueil dans les seconds cycles, les conseils des professeurs et les interventions des conseillers d'orientation ont modifié les vœux initiaux, probablement fondés sur une information relativement pauvre concernant tant les débouchés que le niveau scolaire nécessaire correspondant à chaque orientation.

Au terme de l'année scolaire, les affectations des élèves aux différents établissements auront été faites de telle sorte que les vœux des élèves soient adaptés aux capacités d'accueil des établissements de second cycle. Dès le début de l'année, les élèves ont tenu compte de leur niveau scolaire pour répondre à l'enquête ; par exemple, aucun élève de 3ème pratique n'a dit vouloir entrer en seconde. On ne peut donc pas considérer qu'un début d'année les élèves n'ont tenu aucun compte des capacités d'accueil et des exigences correspondant à chaque orientation, alors qu'en fin d'année ils en tiennent parfaitement compte : on est, en réalité, à deux étapes différentes d'une même processus d'ajustement entre contrainte et réalité, processus assez analogue à celui qui a été mis en évidence à propos des projets professionnels.

Dans ce chapitre, nous ne commenterons que le matériau condensé, c'est-à-dire la répartition des orientations désirées par les élèves de chaque section en 41 postes.

2 - La répartition des orientations en grandes catégories est assez semblable pour les garçons et pour les filles. Trois groupes d'orientation dominant : les entrées en seconde (29,7 % pour les garçons, 30,4 % pour les filles), la poursuite des études sans précisions (19,4 % pour les garçons et 17,3 % pour les filles), et l'entrée dans la vie active (35,3 % pour les garçons et 36,7 % pour les filles). Ces trois groupes d'orientation représentent, à eux seuls, près de 85 % du total. On voit donc qu'il y a une forte polarisation des orientations, au détriment notamment des écoles professionnelles et des B.E.P.

L'orientation souhaitée est naturellement très liée à la section dans laquelle se trouve l'élève. Dès le début de l'année scolaire, ces derniers tiennent le plus grand compte de leur niveau scolaire pour définir l'orientation souhaitée. Nous allons passer en revue les caractéristiques marquantes des orientations correspondant à chaque section.

.../...

3 - En section 1, c'est l'orientation vers la seconde qui domine naturellement ; près de 70 % du total des réponses pour les garçons et les filles. Seuls 17 % environ des élèves disent qu'ils désirent continuer leurs études sans préciser le type d'études désiré.

C'est la seconde C qui a les faveurs tant des garçons que des filles ; 40 % des garçons et 36,5 % des filles, actuellement en 3ème de section 1, désireraient entrer l'an prochain en seconde C, soit environ 820 élèves au total.

La différence entre les garçons et les filles se manifeste à propos de la seconde littéraire : 24,5 % des filles désirent y entrer contre 12,1 % des garçons, ces derniers étant par contre plus nombreux à vouloir s'orienter vers le bac technique (10,4 % contre 4,1 % pour les filles). Enfin, en début d'année scolaire, la seconde AB est mal connue : 4,5 % des garçons et des filles seulement disent vouloir y entrer à la prochaine rentrée scolaire. La différence entre garçons et filles concernant le partage entre seconde littéraire et seconde T, manifeste la différence des rôles perçus entre les hommes et les femmes au niveau de la vie active. Ces différences prolongent celles qui ont été observées au niveau de l'affectation entre les sections, les filles étant plus nombreuses dans l'enseignement général et les garçons plus nombreux dans l'enseignement technique. Mais, à vrai dire, ce sont les ressemblances entre garçons et filles qui frappent le plus que les différences : en particulier, il n'y a pas d'orientation massive des filles vers les sections littéraires et des garçons vers les sections scientifiques ; le fait que les filles soient deux fois plus nombreuses à souhaiter entrer en seconde littéraire ne doit pas masquer que les uns et les autres sont avant tout attirés par la seconde C qui est réputée offrir le maximum de débouchés.

La concentration des souhaits sur la seconde C et la seconde littéraire montre aussi qu'en l'absence d'une information précise, les élèves ne tiennent compte dans leurs vœux que des "grandes orientations", les orientations plus nouvelles comme la série AB étant souvent oubliée.

4 - En section 2, près de 30 % des élèves, garçons et filles, disent vouloir continuer leurs études sans préciser dans quelle section : le pourcentage d'indécis est donc le double du pourcentage de la section 1. Il s'agit là d'un trait révélateur : les élèves de section 2, situés dans une section moins "cotée" que la précédente, définissent leur projet scolaire avec une stratégie "dominée" : ils savent dire ce qu'ils ne veulent pas faire (travailler), mais ils ont conscience qu'ils iront dans la série où l'on voudra bien les accepter. En section 2, plus du tiers des élèves continuent à préciser dans quel type de seconde ils souhaiteraient se retrouver. 11 % seulement souhaitent entrer en seconde C. Cela traduit probablement, beaucoup plus qu'une répulsion marquée pour les études scientifiques, la conscience de l'impossibilité d'être accepté en seconde C compte tenu de leur niveau. Les filles souhaitant une seconde littéraire et les garçons souhaitant une seconde T deviennent plus nombreux que ceux qui souhaitent une seconde C, seconde littéraire et seconde T étant réputées d'un niveau moins exigeant.

.../...

Tant en section 1 qu'en section 2, les élèves souhaitant travailler l'an prochain sont très peu nombreux ; moins de 2 % en section 1, environ 5 % en section 2. De ce point de vue, section 1 et section 2 s'opposent très radicalement aux 5 autres sections où, quel que soit le sexe, plus de 50 % des élèves disent souhaiter travailler à partir de l'an prochain. Alors que les sections techniques, classes de préparation au C.A.P. et classes de préparation au B.E.P., apparaissent assez voisines de la section 2 tant en ce qui concerne la composition sociale des classes que les projets professionnels formulés par les élèves, elles se démarquent cette fois-ci très nettement des sections 1 et 2 de l'enseignement général. Ceci n'est pas surprenant si l'on songe que, normalement, après un C.A.P. ou un B.E.P., l'entrée dans la vie active constitue l'orientation la plus normale. C'est même le fort pourcentage d'élèves de ces sections qui souhaitent ne pas travailler dès l'an prochain qui est surprenant ; près de la moitié des élèves actuellement en classes de préparation au C.A.P. (de 45 à 49 % selon le type de C.A.P.) disent ne pas vouloir travailler l'an prochain en ce qui concerne les garçons. 18 % d'entre eux veulent continuer leurs études sans préciser dans quelle direction ; environ 7 % souhaiteraient entrer en seconde T, 4 % préparer un autre C.A.P., 7,5 % devancer l'appel, 2 % entrer dans la police, etc ... Ce refus du travail immédiat, dans une section qui y prépare en principe, rejoint ce qui avait été observé à propos des projets professionnels : un certain refus de ce à quoi prépare normalement l'enseignement technique et une "fuite en avant" dans la poursuite des études. Le phénomène est sensiblement moins net chez les filles ; 71,4 % de celles qui préparent actuellement un C.A.P. disent vouloir travailler l'an prochain, 10,6 % souhaitent continuer leurs études, sans préciser l'orientation souhaitée.

5 - 56 % seulement des garçons en section pratique disent vouloir travailler l'an prochain, mais il faut y ajouter 10 % supplémentaires qui veulent travailler avec un contrat d'apprentissage ou entrer en F.P.A. En réalité, moins de 20 % de ces garçons disent réellement vouloir poursuivre des études, 10 % sans préciser dans quelle direction, 6,4 % en préparant un C.A.P., 13 % des élèves de section pratique ont répondu qu'ils ne savaient pas ce qu'ils feraient l'an prochain ou ont donné des réponses ininterprétables. Ce pourcentage est le plus élevé de toutes les sections. C'est toujours en section pratique, quelle que soit la question que l'on rencontre le plus d'enfants ne parvenant pas à s'exprimer ou manifestant une attitude totalement passive à l'égard de la vie.

REMARQUES FINALES

Les résultats présentés aux sept chapitres précédents ont été établis alors que la moitié seulement des réponses aux questions posées aux élèves ont été codées : c'est dire que l'on s'interdit de poser une quelconque conclusion.

Quoique peu interprétés encore, ces premiers résultats peuvent sans doute permettre de répondre aux multiples attentes suscitées par l'enquête et de fonder une réflexion très sérieuse.

.../...

L'étude des réponses aux questions ouvertes donnera ultérieurement les moyens d'analyser de façon plus fine la manière dont les jeunes de l'arrondissement définissent leur avenir par rapport à leurs parents, par rapport à la région et par rapport à leur niveau scolaire actuel.

D'ores et déjà, ce que l'on sait du désir de quitter la région, des projets professionnels et de l'orientation souhaitée, permet de s'en faire une première idée.

JANVIER 1975